



Évaluer la vulnérabilité des enjeux exposés aux inondations

Pauline Bremond, F. Grelot

► To cite this version:

Pauline Bremond, F. Grelot. Évaluer la vulnérabilité des enjeux exposés aux inondations. Assises nationales des risques naturels, Jan 2012, Bordeaux, France. 2012. hal-02598531

HAL Id: hal-02598531

<https://hal.inrae.fr/hal-02598531>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluer la vulnérabilité des enjeux exposés aux inondations

Les politiques de gestion des inondations s'orientent de plus en plus vers une coexistence des enjeux avec le risque. Le pari sous-jacent repose sur la possibilité d'adapter efficacement les enjeux situés en zone inondable, plutôt que de les soustraire à l'inondation.

Il est demandé aux gestionnaires d'évaluer l'efficacité des projets pour lesquels ils demandent des subventions à différents échelons (locaux, nationaux voire européens) par le biais d'analyse de type coût-bénéfice.

L'évaluation de ces politiques nécessite des développements méthodologiques, pour mieux analyser la vulnérabilité des enjeux afin de quantifier les avantages de leur adaptation.

① Adapter les enjeux ? Exemple de l'agriculture

Dans la basse vallée du Rhône, les politiques de « réduction de la vulnérabilité » concernent plus particulièrement le secteur agricole.



Délocalisation de bâtiment



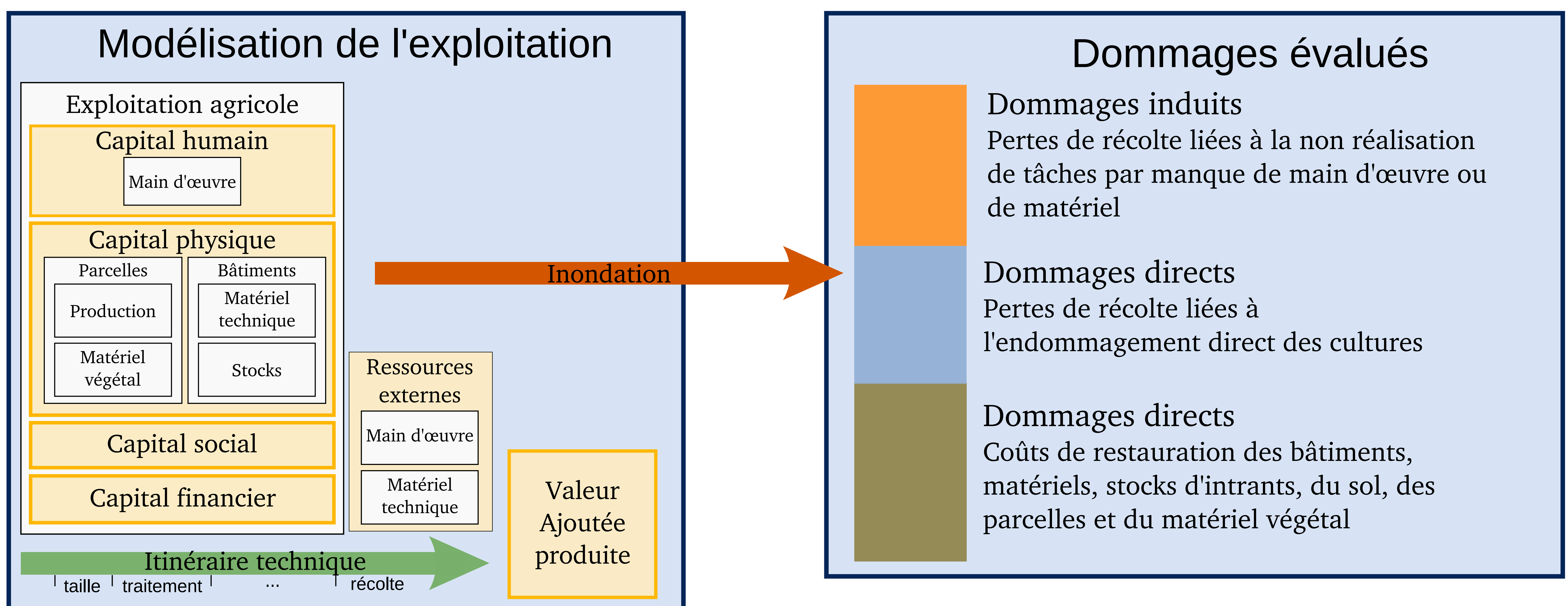
Surélévation de matériel ou bâtiment



Organisation de la remise en état

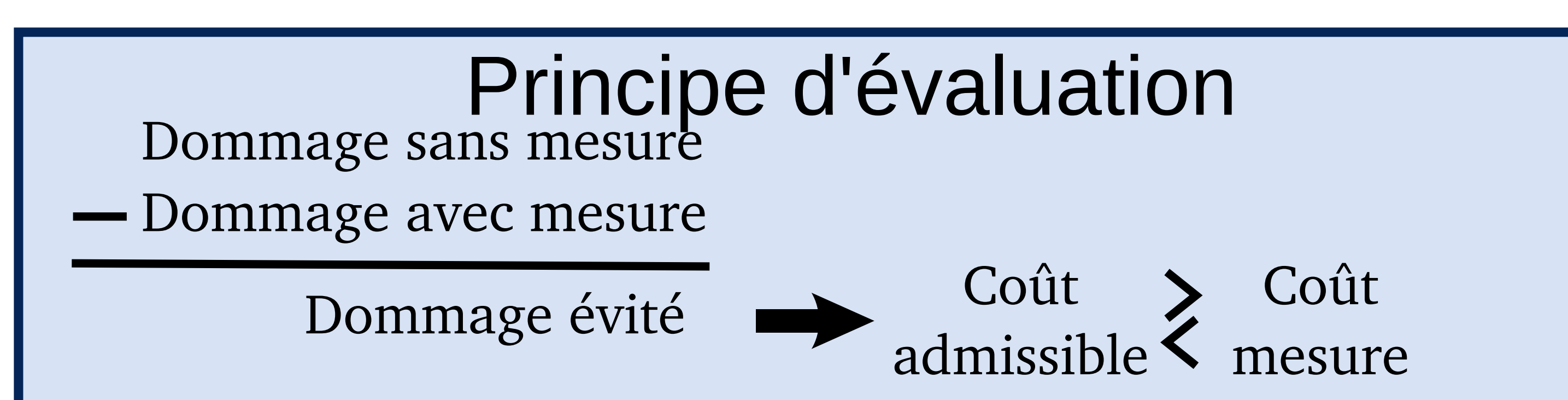
② Modélisation au service de l'évaluation des dommages

Ces actions modifient l'impact des inondations sur les exploitations agricoles. Premièrement, les dommages directement provoqués sur les éléments physiques sont réduits. Deuxièmement, les perturbations induites dans l'organisation de l'activité sont limitées. Ces deux effets doivent être évalués pour mesurer l'efficacité de ces actions. Pour ce faire, une compréhension fine du fonctionnement des exploitations est nécessaire.



③ Évaluation de mesures d'adaptation

L'évaluation des dommages permet d'évaluer les bénéfices des mesures de réduction de la vulnérabilité en terme de dommages évités. La comparaison de ces bénéfices avec le coût des mesures donnent un indicateur de leur efficacité.



Maraîchage Bié		Coût admissible		Coût Mesure
Mesure	Accès à l'externe	Fréquent	Rare	
Délocalisation	Fort	57 275 €	13 016 €	100 000 €
	Faible	108 020 €	21 709 €	
Surélévation	Fort	46 671 €	7 092 €	30 000 €
	Faible	66 056 €	9 760 €	
Organisation	Faible	55 892 €	9 204 €	

Contacts : Pauline Brémond (pauline.bremond@irstea.fr) ou Frédéric Grelot (frederic.grelot@irstea.fr)